

## CE / AVIS MOTIVE DU 28 JUILLET 2000

### Commentaires et texte

#### Commentaires :

Cet « Avis motivé », adressé par la Commission européenne au gouvernement français, fait suite à la condamnation de la France par la CJCE en date du 16 décembre 1999 et à la procédure en manquement sur manquement du 21 mars 2000, toutes deux restées sans réponse.

Il s'agit d'une véritable injonction de se soumettre (à ses propres engagements !), sous peine de lourdes sanctions financières quotidiennes.

Le texte des avis motivés reste le plus souvent secret, afin d'éviter de mettre en situation difficile leur destinataire.

Celui-ci n'étant pas en notre possession, nous remercions d'avance toute personne étant « malencontreusement » en sa possession de le faire parvenir à [contact@libreassurancemaladie.com](mailto:contact@libreassurancemaladie.com).

#### Texte :

*Texte non encore en notre possession*